

# Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale (ALUPSE) Rapport d'activité 2022

## *Missions :*

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet la promotion de la bienveillance et la prévention de la maltraitance infantile ainsi que son traitement thérapeutique. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se situent à Luxembourg-Gasperich, Ettelbruck et dans les locaux du CHL . L'ALUPSE propose 3 services multidisciplinaires : le service Médical, le service ALUPSE-Dialogue et le service ALUPSE-Bébé.

## 1. Structure

### 1.1. Le service Médical de l'ALUPSE

Du point de vue du fondateur et président d'Alupse, le Dr Seligmann :

« Le pédiatre Alupse doit se concentrer sur la prise en charge thérapeutique de nos bénéficiaires et notre mission préventive reste primordiale ».

Le service est encadré par le responsable médical : le Docteur Ana BENTO, pédiatre et néonatalogue de longue expérience.

En 2022, Dr Bento a accompli un DIU à la Sorbonne (Paris) :

« Traumatisme crânien de l'enfant et de l'adolescent : syndrome du bébé secoué ».

Le service de pédiatrie apporte :

- Un avis médical et un accompagnement face au dépistage de situations à risques ;
- Un soutien aux équipes AD et ABB ;
- Est force de propositions et déclencheurs de projets.

Le service de pédiatrie exerce une collaboration très étroite avec le corps médical Luxembourgeois et de l'étranger.

Le pédiatre Alupse participe aux réunions hebdomadaires des équipes et ajoute le point de vue médical. Il aide à décider quelles demandes correspondent aux critères de prise en charge, de chaque service, embrassant la globalité de la situation familiale.

En fonction des besoins, une évaluation lors d'une consultation médicale est proposée, à Ettelbruck pour les familles du Nord et au CHL pour le reste des familles.

### 1.2. Le service ALUPSE-Dialogue – Promotion du lien parents-enfants

Le service ALUPSE-Dialogue est un service de consultations psychologiques et de thérapie, composé de psychologues. Ces professionnels sont spécialisés dans la prise en charge des enfants et adolescents ayant vécu des situations traumatiques. Le service s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 21 ans, victimes de violences psychologiques, physiques ou sexuelles. Le service d'ALUPSE-Dialogue accompagne les familles en souffrance dans le sens de la protection et de la prévention contre la violence. Ce service fonctionne depuis 1995.

### 1.3. Le service ALUPSE-Bébé - Soutien du lien parents-enfants

Le service ALUPSE-Bébé est un service spécialisé d'aide à domicile. Il fonctionne depuis février 2007 et il est composé par une équipe multidisciplinaire de professionnels du domaine social, psychologique et paramédical. Le service s'adresse aux futurs parents et à des femmes enceintes ou venant d'accoucher qui vivent dans la précarité, souffrent de troubles psychiatriques, connaissent l'exclusion sociale ou d'autres problématiques qui mettent leurs capacités parentales en péril. ALUPSE-Bébé peut intervenir dès la 20<sup>ème</sup> semaine de grossesse et au plus tard à la naissance du bébé. Ce suivi peut se poursuivre jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans. L'équipe est spécialisée dans la promotion du lien parents-enfants, dans le soutien et le développement des compétences parentales.

## 2. Rapport d'activité

### 2.1. Les situations prises en charge par le service Médical de l'ALUPSE

En 2022, les consultations médicales ont eu lieu avec une mise en place de légères restrictions (respect des protocoles sanitaires). Toutefois, la levée progressive des mesures de protection a permis un certain retour à la normalité.

Les consultations se sont déroulées dans un cabinet médical en respectant les limites imposées par les mesures sanitaires. En raison des caractéristiques particulières de la population cible, et exceptionnellement, une consultation à domicile a été réalisée dans le cas d'une femme enceinte mineure.

Au total, 129 rendez-vous ont été demandés avec le pédiatre Alupse, (dont 21 à Ettelbruck). Parmi celles-ci, 70 ont effectivement été réalisés à la date prévue. Les 59 restants ont été reportés ou annulés, la plupart à la demande des familles. 96% des suivis étaient aussi accompagnés par Alupse Bébé et 4% par Alupse Dialogue. Il est à noter que

dans une famille le suivi était partagé par le pédiatre et les deux services, concernant un enfant du projet pilote SBS (Syndrome du Bébé Secoué).

Chaque évaluation est ponctuelle, de sorte que le retour de l'évaluation faite par les équipes qui sont sur le terrain, est fondamental pour la prise de chaque décision.

Lors de suivis par d'autres médecins d'un enfant pris en charge par Alupse, le pédiatre Alupse officie en tant qu'intermédiaire entre le réseau médical et le réseau psycho-social. De même, lorsque la nécessité d'un avis d'un autre spécialiste est détectée, le médecin d'Alupse oriente la famille vers une consultation. Au cours de l'année 2022, les familles ont été orientées comme suit : 1 pour le dentiste, 1 pour le néphrologue, 1 pour le neurologue, 3 pour l'ophtalmologue, 3 pour l'oto-rhino-laryngologiste, 3 pour le pédopsychiatre et 4 pour le SRP. Deux mères ont été orientées pour un suivi par un psychiatre.

La présence du pédiatre Alupse a également été sollicitée dans les consultations avec d'autres confrères, notamment avec le médecin traitant et avec le pédopsychiatre.

Dans les situations où la protection des mineurs doit être garantie, une communication avec d'autres entités (les services de placement familial, ainsi que la justice) est établie.

La multidisciplinarité des équipes Alupse est enrichissante, parce qu'elle rassemble plusieurs perspectives différentes. Au cours de l'année 2022, des réunions de formation ont eu lieu en présence de toutes les équipes, avec la présentation rotative de sujet d'intérêt commun, dans lesquelles l'objectif de partage des connaissances a été largement atteint.

Des formations externes ont également été réalisées, notamment au sein de la magistrature, pour la diffusion scientifique de la thématique SBS.

Les demandes ne correspondant pas aux critères de prise en charge des services Alupse sont réorientées vers d'autres services et associations, qui œuvrent également avec des patients pédiatriques.

L'année 2022 a permis au projet pilote "SBS" d'évoluer de manière conséquente en impliquant l'intégralité des équipes Alupse :

La situation de chaque famille évoluant, les équipes ont dû s'adapter à chaque cas. La fréquence des visites au foyer a diminué et les sorties en famille ont progressivement augmenté. Un suivi a été effectué afin d'évoluer vers les visites à domicile. L'évolution n'est pas toujours possible au rythme souhaité, car il s'agit d'une matière où la sécurité de l'enfant doit être garantie. Dans un cas, il a fallu alterner les visites entre deux adresses après la séparation du couple.

Une charge de travail importante a été consacrée à ce projet. Au total, 48 visites ont été effectuées en binôme par le service ABB. D'autre part, l'équipe AD a également été appelée à intervenir, ayant réalisé 12 entretiens en 2022.

Il convient de noter que sur le nombre total d'enfants suivis par ABB en 2022 et en dehors du projet pilote, 9 étaient à haut risque de souffrir de SBS et chez tous, la prévention s'est

montrée efficace. Des outils ont été donnés aux parents, pour permettre à l'enfant de grandir au sein de sa famille en toute sécurité.

Il y a également eu 13 réunions internes et un total de 5 réunions interprofessionnelles, avec ou sans la présence de la famille. Du fait de l'étroite collaboration avec le service de pédopsychiatrie du CHL, 5 réunions ont eu lieu avec les médecins spécialistes afin de discuter des cas et nous avons accompagné les familles dans 2 consultations. Le pédiatre était également présent aux audiences du tribunal chaque fois que cela a été suggéré.

Il nous paraît indispensable de poursuivre ces actions nécessaires et bénéfiques tout en s'appuyant sur les collaborations instaurées et à développer à l'avenir.

## 2.2. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue

En 2022 le service Alupse-Dialogue a été sollicité dans le cadre de

- **247** situations par téléphone.
- **95** nouveaux dossiers ouverts avec prises en charge psychologiques
- **146** demandes ont été traitées par téléphone et orientées vers les services adaptés.

### 2.2.1. Analyse des dossiers traités pour l'année 2022

Sur l'année l'équipe a travaillé dans **172 dossiers** (95 nouveaux dossiers et 77 anciens dossiers des années précédentes).

Au total, **335 enfants** vivent dans ces familles dont **199 enfants «symptômes»**, porteurs de signes de souffrance importants suite à un vécu traumatisant.

**95** situations (nouveaux et anciens dossiers) ont pu être clôturées pendant l'année 2022.

### 2.2.2. Motif principal des nouveaux dossiers ouverts en 2022

- 65 % Violence sexuelle (intrafamiliale: 49% extrafamiliale:51%)
- 14 % Violence physique

- 13 % Comportements alarmants chez l'enfant
- 5 % Conflit familial
- 3 % Violence psychologique

### 2.2.3. Age des enfants (nouveaux dossiers)

115 enfants sont porteurs de symptômes ou de signes de souffrance secondaires au trauma.

(68% filles, 32% garçons) dans les nouveaux dossiers.

Age	Filles 68%	Garçons 32%
Moins de 4 ans	6%	1%
De 4 à 6 ans	8%	8%
De 6 à 12 ans	21%	16%
De 12 à 16 ans	25%	5%
De plus de 17 ans	8 %	2%

Parmi les enfants suivis dans notre service pour violence sexuelle 67% sont des enfants en dessous de 12 ans, 33% sont des adolescents qui ont plus de 12 ans.

### 2.2.4. Présence de la Justice dans les nouvelles situations

Dans 60 % des nouvelles situations, la justice est présente, en tant que Tribunal de la Jeunesse et/ou Parquet - Protection de la Jeunesse et/ou SCAS et/ou Police judiciaire.

1 situation a donné lieu à un signalement de mineurs en danger envers la justice au cours de la prise en charge

### 2.2.5. Prise en charge et interventions en 2022

En tout l'équipe Alupse-Dialogue a réalisé **3806 prestations** pour l'année 2022 (appels téléphoniques, courriers et courriels, consultations psychologiques).

Au niveau des consultations, l'équipe a fait

- 821 consultations psychologiques de l'enfant

- 334 entretiens parentaux
- 139 entretiens familiaux

### 2.2.6. Demandes sans ouvertures de dossiers :

En 2022, 146 demandes et situations ont été orientées ou traitées au téléphone.

Parmi ces situations

- 18 demandes ne correspondaient pas à la spécificité du service et ont été orientées vers les services du réseau psycho-social ou vers l'ONE ;
- 28 n'ont pas abouti à une prise en charge parce que la famille n'avait plus de demande
- 5 demandes ont été orientées vers la justice parce que le cadre de protection n'était pas clarifié ;
- 10 demandes ont été orientées par manque de ressources de thérapeutes au moment de la demande ;
- 7 demandes ont été orientées pour des prises en charges médicales auprès des psychiatres, pédopsychiatres, médecins ;
- 2 demandes ont été orientées vers des services sociaux ou scolaires
- 26 appels d'un professionnel avec une demande de conseils
- 19 appels d'un parent avec demande de conseils
- 1 supervision avec une équipe de professionnels.

## 2.3. Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé

En 2022, un total de 100 familles a été prises en charge et suivies par le service ALUPSE-Bébé.

Dans 44 familles le service était déjà actif l'année précédente et 56 nouvelles familles ont pu être prises en charge en 2022.

### 2.3.1. Analyse des nouvelles demandes pour l'année 2022

Des 81 nouvelles demandes qui ont eues lieu, 56 correspondaient à nos critères d'admission et à notre public cible. 2 situations arrivées fin 2021 ont dû être traitées début 2022. 3 nouvelles demandes reçues fin 2021 vont être traitées en 2023. Ceci-dit 24 situations ont dû être refusées et/ou réorientées pour les raisons suivantes :

- 57,9 % demandes sans suite

- 26,3 % ne correspondaient pas aux critères d'admission
- 5,3 % refus de la famille
- 5,3 % domicile à l'étranger
- 5,3 % autre service déjà présent dans la situation

Concernant les situations non prises en charges par notre service, des conseils et réorientations ont été systématiquement proposés vers les services d'assistance en famille, Kanel du réso psy, Jugendamt en Allemagne, One Belgique, le service de placement familial Arcus, Assistantes sociales des maternités, centre de médiation, le Centre de Ressources Parentalié de l'Apemh, le service de gardes à domicile, le Dr Avaux de la pédopsychiatrie, l'Initiative Liewensunfank, vers les sages-femmes libérales ainsi que vers le service Alupse-Dialogue en interne.

Il est à prendre en considération que 37 des 81 demandes émanaient du milieu hospitalier :

- 28 de la maternité du Dr. Bohler
- 8 de la maternité du CHL
- 1 de la maternité du CHdN
- 1 des Hôpitaux Robert Schuman

Nous pouvons également mentionner que, pour les demandes restantes, quelques chiffres sont à détailler :

- 18 demandes émanant des familles propres
- 4 demandes du Secteur de la protection internationale
- 4 demandes de logements encadrant des jeunes (futures) mamans
- 3 demandes provenant du milieu judiciaire Scas/Schrassig
- ... le delta issu de tout autre service du secteur psycho-médico-social, scolaire et thérapeutique (Alupse-Dialogue, OS, Croix rouge, Profamila, ALAN, ONE, Lycée, Pédiatre en ambulatoire, psychiatre privé, SRP, CDV, Maman Blues (Bel)).

Dans les 56 nouvelles familles acceptées en 2022, 19 situations ont été prises en charge en période prénatale. Cela correspond à 33,9 % des situations.

Ce concept de prise en charge précoce et préventif de nos familles, est la base d'un travail efficace et permettant une prise de contact ayant un impact relationnel plus important. Nous devons continuer à persévérer dans ce sens afin de repérer ces familles au mieux et dans leur intérêt. Au mieux, à partir de la 20<sup>ème</sup> semaine de grossesse.

Sur la population totale prise en charge en 2022, nous pouvons constater que sur 100 femmes suivies, 30 étaient enceintes. Nous avons pu encadrer 6 mères mineures, ainsi que 2 grossesses gémellaires.

Poursuivons ces efforts sans relâche !

### 2.3.2. Prises en charges clôturées courant 2022

Dans 31 cas, le travail avec les familles a pu être clôturé en 2022.

Raisons des clôtures :

- 62,5 % Bonne évolution de la situation
- 20,8 % Situations orientées
- 8,3 % Critère d'acceptation erroné
- 4,2 % Manques ou refus de collaboration
- 4,2 % Signalements ou placements

Le nombre total d'enfants vivant dans ces familles s'élève à 141 enfants, dont 122 enfants ont en dessous de 3 ans.

Au 31.12.2022, 69 familles poursuivent le travail avec notre service pour l'année 2023 dont 3 demandes sont en attente de prise en charge pour début 2023.

### 2.3.3. Prises en charges actives

Sur la totalité des suivis tout au long de l'année on a pu déceler les caractéristiques suivantes :

**Provenance territoriale de la totalité des familles :**

- 32,9 % Centre
- 31,6 % Sud
- 16,4 % Nord
- 12,7 % Est
- 6,4 % Ouest

**Etat civil des familles suivies :**

- 53,3 % Célibataires
- 30,0 % Mariés
- 6,7 % Concubinages
- 3,3 % Divorcés
- 3,3 % Pacsés
- 3,4 % En instances de divorce/séparation

**Nombre de gestations :**



- 1<sup>ère</sup> grossesse: 78,7 %
- 2<sup>ème</sup> grossesse: 16,4 %
- 3<sup>ème</sup> grossesse: 3,4 %
- 4<sup>ème</sup> grossesse: 1,6 %

#### 2.3.4. Interventions de l'équipe

Les membres de l'équipe du service ALUPSE-Bébé se rendent à domicile et collaborent étroitement avec les professionnels du réseau intra et extrahospitalier. Une fois admis en période prénatale ou suite à la naissance, la prise en charge peut durer jusqu'aux 3 ans révolus de l'enfant.

En 2022, l'équipe a réalisé 1576 interventions sur tout le territoire luxembourgeois : 1422 visites à domicile, 25 réunions de concertation avec les familles et les professionnels, 129 visites auprès de notre pédiatre sociale entre autres.

Les kilomètres parcourus dans le contexte de notre travail sur l'entièreté du territoire luxembourgeois, grâce aux 3 voitures de service et aux voitures privées mises à disposition par le personnel, s'élèvent à 79237 km.

### 3. Conclusion

Au cours de l'année 2022, l'Alupse s'est tournée vers une modernisation de son système informatique global et plus particulièrement, a accueilli un nouveau logiciel informatique dénommé « ALUPSY ».

Notre travail thérapeutique et de soutien nécessite une partie rédactionnelle et administrative indispensable.

Ce projet informatique permet donc la digitalisation des dossiers de nos suivis/familles, une fluidité dans l'échange, l'accessibilité des informations et une réduction du temps de travail en lien avec la rédaction de statistiques et autres données officielles à compiler pour l'année terminée.

Le temps épargné étant bien évidemment consacré aux suivis et offre un bénéfice direct pour nos familles et suivis.

Ce projet permet également la professionnalisation de nos données et échanges à caractère confidentiels.

L'année 2022 enregistre un accroissement très significatif du nombre de consultations, visites et suivis.

Il est à préciser que les situations qui nous sont orientées requièrent une réactivité de prise en charge de plus en plus rapide. Ne nous laissant parfois pas le temps de nous réunir en équipe pluridisciplinaire avant tout positionnement.

Nous observons une augmentation de la souffrance psychologique, du désespoir et du désarroi au moment de la prise de contact, ce qui accentue le degré d'urgence de nos demandes et donc accélère significativement notre rapidité d'action.

Les réalités sociétales de la plupart de nos demandeurs viennent renforcer également ces exigences et impératifs inévitables.

Afin de pouvoir répondre de manière efficace et adaptée aux besoins réels et actuels du terrain , il est nécessaire de constater qu'une équipe pluridisciplinaire renforcée est de plus en plus indispensable et urgente.